



La profession

Milieu discret par excellence, la télésurveillance est peu connue. Fréquemment utilisée dans l'industrie et le commerce (banques), la télésurveillance se développe chez les particuliers (personnes âgées, malades à domicile, etc.) Regroupés dans une salle sécurisée et climatisée, les opérateurs travaillent à l'aide d'ordinateurs et de téléphones. Ils traitent un grand nombre d'informations et sont fréquemment amenés à rédiger des rapports d'intervention.

La profession est caractérisée par un fort taux de croissance, par des marges de progression importante et par une forte demande de personnel qualifié. L'emploi est aussi bien ouvert aux hommes qu'aux femmes.

En tant qu'opérateur en télésurveillance vous assurez la surveillance - à distance - des bâtiments, des biens et des personnes. Vous n'intervenez pas sur le terrain (ni rondes, ni gardes matérielles) mais vous êtes en contact permanent avec vos clients par l'intermédiaire de systèmes électroniques, téléphoniques et informatiques. Responsable du traitement des informations apparues sur l'écran, c'est vous qui serez chargé(e) d'identifier la cause de l'alarme et de déclencher les moyens d'intervention appropriés : pompiers, police, intervenants d'une entreprise de sécurité, médecins, secours médicalisés, voisinage, etc.)

Situation de travail

- L'opérateur(trice) en surveillance à distance n'intervient pas sur le terrain,
- Le travail s'effectue dans un local fermé. L'opérateur est assis devant des écrans et utilise plusieurs postes téléphoniques,
- Les entreprises assurent une surveillance 24h/24, 365 jours par an : le travail est posté (8 à 12 heures d'affilée, travail de nuit, travail le week-end et les jours fériés),
- La majorité des postes sont situés dans les grandes agglomérations,
- Les opérateurs sont amenés à rédiger des rapports écrits après leurs interventions.

Profil des candidats

- Savoir répondre à des sollicitations multiples,
- Avoir une bonne vue (éventuellement avec correction) et une bonne audition,
- Pouvoir travailler longtemps devant un écran,
- Pouvoir rester assis durant de longues périodes,
- Disposer de l'usage d'une main,
- Accepter le travail posté et des permanences durant le week-end et les jours fériés,
- Etre discret, méthodique et rigoureux,
- Savoir gérer son stress
- Savoir faire usage de diplomatie et avoir une bonne maîtrise verbale (usage important du téléphone),
- Disposer d'une excellente intégrité morale et du sens des responsabilités,
- Avoir une orthographe et un vocabulaire correct,
- Savoir analyser un texte et en faire un résumé (niveau classe de 3ème),
- Savoir exposer et argumenter oralement un sujet, faire face aux objections,
- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cours de validité pour entrer en formation,
- Avoir eu une initiation à l'outil informatique.



Infos pratiques

Formation dispensée au **Centre de Préorientation de Pau**

Formation de 11 mois dont 9 semaines de périodes en entreprise, à un rythme de 35 heures par semaine.

Accès sur décision MDPH (Centre de Rééducation Professionnelle)

Rémunération assurée par l'ASP et calculée de manière individuelle selon le passé professionnel de chacun

Préparatoire obligatoire ou fortement conseillée sinon niveau 1ère en français pour une entrée directe avec excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de texte et tableur

Pédagogie

Les méthodes pédagogiques retenues ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation professionnelle afin de lui permettre :

- d'acquérir progressivement la maîtrise des techniques,
- de développer son autonomie professionnelle (organisation du poste de travail, planification, gestion des priorités...)

Programme

- Assurer la surveillance visuelle d'un lieu à l'aide de moyens de vidéosurveillance ou de vidéoprotection
- Gérer la sécurité des personnes et des biens et réguler l'organisation des interventions au moyen d'un dispositif de télésurveillance

Période en entreprise

9 semaines de périodes en entreprise permettent au stagiaire de prendre contact avec le milieu professionnel et de mettre en oeuvre les connaissances acquises en formation.

Conditions d'embauche

Sous condition de délivrance de la carte professionnelle par le CNAPS

Les + de la formation CRIC

- Formation aux premiers secours (PSC1 ou SST),
- Préparation à l'habilitation électrique niveau B0,
- Formation incendie

Autres accès à la formation

- Formation continue / Plan de Formation de l'entreprise
- Contrat de professionnalisation (Financement OPCA)
- Maintien dans l'emploi pour les Travailleurs Handicapés
- Formation pour les Emplois d'Avenir
- VAE / DIF / CIF

Validation

Titre professionnel de niveau IV

Reconnu au niveau national et homologué par le Ministère du Travail

Centre de Préorientation - Pau

115, avenue de Montardon - 64000 Pau

Tel : 05 59 92 51 30 - Fax : 05 59 92 51 39 - pau@cric.asso.fr

Notre Centre de Rééducation Professionnelle propose un accompagnement pédagogique et un suivi médico-psycho-social afin de donner aux stagiaires les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.